



***Cher(e)s cyclos du Vélo Relax,  
les membres du comité vous présentent  
leurs vœux pédalant pour  
2026***



Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale du Vélo Relax qui se tiendra le mardi 13 janvier 2026 à 14 h 00, en la Maison du Village de Laplaigne (près de l'église)

***A l'ordre du jour :***

**Partie  
statutaire**

- \* ***Mot d'accueil du président***, Christian Rigaut
- \* ***Approbation du PV de l'assemblée générale précédente***, par notre secrétaire Marc Nef
- \* ***Bilan financier*** : Présentation des comptes par notre trésorier, Bernard Dautcour  
Rapport des commissaires aux comptes, approbation et décharge.  
Désignation des commissaires aux comptes pour 2026.  
Fixation de la cotisation 2027
- \* ***Modification au R.O.I (Statuts)*** : Organisation des élections
- \* ***Election d'une partie du Comité (4 membres)*** : Présentation des candidats



« Le comité se compose de trois membres minimum et de huit membres maximum élus lors de l'assemblée générale statutaire. Ils désigneront, en leur sein, un(e) président(e), un(e) vice-président(e), un(e) secrétaire et un(e) trésorier(e) et se répartiront les différentes tâches afin de pourvoir au bon fonctionnement du club »

**Appel à candidature** : Tout affilié, en ordre de cotisation 2025, peut se porter candidat à l'élection lors de l'AG du 13 janvier 2026. Les candidatures sont à adresser au président pour le 7 janvier au plus tard. Elle est à présenter par écrit et à remettre au président contre accusé de réception ou par mail à [crigaut@gmail.com](mailto:crigaut@gmail.com).  
Cette candidature doit être accompagnée d'une lettre de motivation pour être valable et acceptée..

**Partie  
échange**

- \* ***Le nouveau formulaire-santé*** : explications + projet carte
  - \* ***Rappel : la charte - le site internet du club***
- « Vous avez la parole » : Tour de table  
Propositions d'activités le jeudi de la fin janvier à mars.  
Vous êtes invités à vous exprimer sur votre niveau de satisfaction, à émettre vos suggestions.

**Partie festive**



- Le tirage de la tombola***
- Le loto – bingo avec Albert et Bruno***
- Le Verre de l'amitié et du Nouvel An***

Au plaisir de vous retrouver très nombreux

***Le comité de Vélo Relax***

N'oubliez pas votre cotisation de 30€, à payer, de préférence au compte : n° BE 17 3701 1485 1121 du « Vélo Relax – 27 Rue Wibault-Bouchard 7620 Bléharies » (en communication : Cotisation 2026).



**LA VIE, C'EST  
comme faire du vélo.  
IL FAUT CONTINUER  
d'avancer pour  
GARDER L'EQUILIBRE**



**LA VIE, C'EST  
comme faire du vélo.  
IL FAUT CONTINUER  
d'avancer pour  
GARDER L'EQUILIBRE**



# BONNE ANNÉE LES CYCLISTES !



A la page suivante, une version légère et imprimable de l'invitation

# ***Cher(e)s cyclos du Vélo Relax, les membres du comité vous présentent leurs vœux pédalant pour 2026***

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale du Vélo Relax qui se tiendra le mardi 13 janvier 2026 à 14 h 00, en la Maison du Village de Laplaigne (près de l'église)

## ***A l'ordre du jour :***

### **Partie statutaire**

- \* **Mot d'accueil du président**, Christian Rigaut
- \* **Approbation du PV de l'assemblée générale précédente**, par notre secrétaire Marc Nef
- \* **Bilan financier** : Présentation des comptes par notre trésorier, Bernard Dautcour  
Rapport des commissaires aux comptes, approbation et décharge.  
Désignation des commissaires aux comptes pour 2026.  
Fixation de la cotisation pour 2027
- \* **Modification au R.O.I (Statuts)** : Organisation des élections
- \* **Election d'une partie du Comité (4 membres)** : Présentation des candidats

« Le comité se compose de trois membres minimum et de huit membres maximum élus lors de l'assemblée générale statutaire. Ils désigneront, en leur sein, un(e) président(e), un(e) vice-président(e), un(e) secrétaire et un(e) trésorier(e) et se répartiront les différentes tâches afin de pourvoir au bon fonctionnement du club »

**Appel à candidature** : Tout affilié, en ordre de cotisation 2025, peut se porter candidat à l'élection lors de l'AG du 13 janvier 2026. Les candidatures sont à adresser au président pour le 7 janvier au plus tard. Elle est à présenter par écrit, par lettre recommandée ou remise au président contre accusé de réception ou par mail à [crigaut@gmail.com](mailto:crigaut@gmail.com).

Cette candidature doit être accompagnée d'une lettre de motivation pour être valable et acceptée..

### **Partie échange**

- \* **Le nouveau formulaire-santé** : explications + projet de carte
- \* **Rappel : la charte - le site internet du club**
- « Vous avez la parole » : **Tour de table**  
Propositions d'activités le jeudi de la fin janvier à mars.  
Vous êtes invités à vous exprimer sur votre niveau de satisfaction, à émettre vos suggestions.

### **Partie festive**



- Le tirage de la tombola**
- Le loto – bingo avec Albert et Bruno**
- Le Verre de l'amitié et du Nouvel An**

Au plaisir de vous retrouver très nombreux

***Le comité de Vélo Relax***

N'oubliez pas votre cotisation de 30€, à payer, de préférence au compte : n° BE 17 3701 1485 1121  
du « Vélo Relax – 27 Rue Wibault-Bouchard 7620 Bléharies » (en communication : Cotisation 2026).